

Le chantier des trois places livré fin mars... au mieux

Les intempéries ont plombé le calendrier, comme de nouveaux projets que la Ville a intégrés au fil de l'eau



La place de la Madeleine est terminée, il faudra patienter encore un peu pour la place Verdun et les alentours des palais de justice. Et il n'y aura pas une, mais deux fontaines... plus tard.



/PHOTOS CYRIL SOLLIER

Finalement, ce ne sera pas mars. Mais plutôt fin avril. Voire, les derniers jours de mai. La livraison du chantier des trois places a pâti des dernières intempéries et ses épisodes pluvieux: un mois et demi, trois si l'on cumule depuis le début du chantier entamé l'été 2016. Les ouvriers, pour autant, travaillent régulièrement le samedi, parfois le dimanche, ont étendu leurs horaires; tout le mois de décembre, ils ont été mobilisés chaque week-end, sans compter quelques nocturnes dont les riverains gardent des souvenirs émus. Sans que cela ne soit facturé en plus à la Ville en heures supplémentaires puisque l'affaire aurait été négociée en amont...

Une fontaine place Ganay

Si du côté de la place de la Madeleine, le revêtement est terminé déjà depuis plusieurs semaines, d'autres zones de ce chantier pharaonique sont sur la dernière ligne droite. Les espaces autour de Montclar et du palais de justice seront ainsi terminés fin avril/fin mai, ainsi que la couverture des vestiges du palais comtal et leur mise en

vitrine.

"Il a fallu intégrer de nouveaux projets par rapport à la mouture initiale", explique Christophe Chenaud, chef du projet dessiné par le cabinet d'architectes Garcia-Diaz, en charge des infrastructures aux services techniques de la Ville. Notamment la mise en vitrine des vestiges qui n'a été décidée par la municipalité que l'été dernier.

Mais aussi, il a été favorablement répondu aux associations, commerçants et riverains qui souhaitent que la place Ganay intègre un environnement un peu différent, façon micro-place conviviale, sur 600 m², avec une fontaine. Une demande datant de la toute fin d'année. Un appel d'offres a donc été lancé pour cet équipement et les techniciens ont dû réviser les réseaux, ôter les containers enterrés pour revoir cet espace compris entre les rues Tournefort, la place Ganay et la rue de La Mule Noire.

Un volet qui s'éloigne physiquement un peu des trois places et devrait être achevé en août. Le périmètre, d'ailleurs, s'est aussi étendu jusqu'aux

rues Manuel, Portalis, des Chaudronniers...

La construction de la fontaine d'Arbaud, censée remplacer celle qui a été détruite à l'entrée du passage Agard, a pris également du retard et ne devrait être achevée qu'après mai. L'entreprise Belle Environnement de Montélimar a remporté l'appel d'offres et s'est associée à UrbaTP, l'entreprise de Meyreuil qui œuvre pour le pavement du site - on se souvient que la société a dû nouer un par-

tenariat avec une carrière de pierre de Turquie pour fournir les 18000 m² de revêtement.

Dans la série du mouvement perpétuel, les négociations avec le palais de justice qui était dans une optique d'ultrasécurité se sont assouplies: les autorités ne voulaient pas d'arbres alentour (au cas où un tireur embusqué n'y crapaute); finalement, il y en aura. En échange, la Ville a dû faire installer de nouvelles bornes escamotables.

EN CHIFFRES

18 M€: le montant du chantier contre 15M€ initialement prévus, intégrant les changements apportés à la première mouture.

2 hectares: la superficie totale du chantier.

8 000 tonnes de pierre posées soit 90 pièces différentes (entre le petit pavé et la grande dalle, les nuanciers de couleurs et le choix des calepinages).

20 km/h: ce sera la vitesse limitée sur toute la zone, les voitures étant prévues à la baisse: déboulant de Montigny, elles tourneront autour du palais pour ressortir par Thiers qui dans l'autre sens ne sera accessible qu'aux riverains et professionnels disposant de badge d'accès.



Les arbres, justement: les espaces verts étaient cette semaine dans des pépinières italiennes pour choisir les espèces - une trentaine d'arbres seront replantés d'ici fin mars. Des fosses de 20 à 25 m² ont été prévues avec un mélange à base de terre et de pierre et un système d'arrosage intégré pour permettre aux végétaux une croissance vigoureuse.

La navette promise pour durer

Dès le chantier terminé, les 14 établissements qui bénéficiaient auparavant de terrasses

retourneront le même mètreage - diminué pour moitié les jours de marché quand il était autrefois alors de zéro-, et les forains alimentaires et les artisans se réapproprièrent les lieux.

Si rien ne filtre concernant la construction un temps évoquée d'un parking souterrain à Rambot, La Comtaline, la petite navette mise en place entre le parking de la polyclinique - prise en charge financièrement par la Ville - devrait perdurer au-delà du chantier et rentrer dans le giron métropolitain.

Carole BARLETTA

LE TÉMOIGNAGE DE CATHERINE RIVET-JOLIN ASSOCIATION ADIE

Des commerçants en souffrance

S'il y en a qui en ont marre, ce sont bien les commerçants du quartier, étranglés par la longueur du chantier devenu rapidement un repoussoir pour qui ne veut pas risquer l'entorse ou plus si affinités. Deux ans après le lancement des travaux, la municipalité a délibéré - mars 2018 - pour mettre en place une commission d'indemnisation amiable quand dans d'autres villes - comme Marseille pour le bus à haut niveau de service -, le processus fut lancé dès le premier coup de pioche. Ladite commission s'est mise en place cet été. Catherine Rivet-Jolin, commerçante rue Thiers et présidente de l'Association de défense des intérêts économiques des trois places (ADIE) recense une vingtaine de dossiers remis par des commerçants en mesure de prouver une perte conséquente de leur chiffre d'affaires. "Sans compter ceux qui font leur demande de leur côté avec leur propre expert-comptable, précise-t-elle. Certains ont agi dès septembre: ils n'ont même pas eu un accusé de réception, pas le moindre retour, aucune connaissance du calendrier. C'est lourd..." Elle ne peut que constater la perte de la clientèle qui n'ose plus venir sur une zone sinistrée, la souffrance de nombre d'enseignes, les profession-



/PHOTO serge mercier

nels de santé qui démenagent en périphérie. "En revanche, la municipalité n'a pas oublié de nous réclamer la contribution foncière économique... Si elle nous a fait quelque cadeau sur la taxe enseigne, si les redevances d'occupation de l'espace public pour les terrasses ou les forains démenagés ont été revues provisoirement à la baisse, le commerce sédentaire n'a bénéficié d'aucun geste..."

L'ADIE avait déposé un recours gracieux pour que la municipalité étende le périmètre des commerçants susceptibles de saisir la commission: les premiers numéros des rues Montigny ou Miguet, le passage Agar en sont exclus alors qu'ils ont été impactés comme les autres. À défaut de réponse favorable, l'ADIE a porté l'affaire devant le tribunal administratif. Catherine Rivet-Jolin estime qu'il faudra entre un à trois ans pour que les habitudes perdues par le chaland reviennent. "D'ores et déjà, on sait que le marché du vêtement ne sera pas de retour, comme les antiquités alors que cette activité était ancrée dans le quartier. Quant aux 300 places de stationnement, elles sont perdues et aucune solution alternative ne se dessine." C.B.

L'ANALYSE D'ÉRIC FARCIS ASSOCIATION APADEM

Et demain, faire vivre le site

L'association Palais Prêcheurs demain (Apadem) a été créée en avril 2016 lorsque la municipalité envisageait un abattage massif de platanes sur le périmètre. Sur 23, l'association, comme d'autres acteurs du dossier, en a sauvé 11 et d'un rapport de force, elle est passée à une attitude de concertation pour construire l'avenir. "Faire vivre les trois places, résume Éric Farcis, pour les usagers - qu'ils soient touristes, commerçants, habitants, comme de passage. Dans un but d'attractivité, accessibilité et espace de vie". Il estime que la ville a désormais intégré la notion de nécessaire végétalisation des espaces. "Le Jardin éphémère en est un symbole. La Ville a adopté la charte de l'arbre, il y aura des replantations. Il reste à savoir comment vivront ces places l'été avec des arbres jeunes et chétifs; on propose des pergolas, des murs végétaux parce que l'avenir, ce ne seront pas les brumisateurs des bistrotiers". Sur l'espace public et la garantie donnée par la ville de contrôler les nouveaux commerces appelés à s'installer, l'Apadem estime avoir écarté pour l'heure le danger de reproduire l'historique des Cardeurs mais reste vigilante sur l'aide au commerce de proximité actuellement en souffrance.



/PHOTO serge mercier

"Il reste à imaginer quand le chantier sera livré comment on vit, quels multi-usages à inventer, un peu à l'instar des planches en bois apposées dans le jardin éphémère sur lesquelles les jeunes s'installent pour manger. 14 bancs sont prévus, mais il faut que les places soient à tous, avec des aires de convivialité, que ce-la devienne un grand village et de ce-la, on va en parler. Il faudra être imaginatifs et ne surtout pas se contenter de ces croisiéristes qui transpercent la ville. On croit beaucoup dans le retour du marché avec son attractivité majeure mais déjà, on peut se demander si trois jours par semaine, c'est assez, si le samedi, les abords des palais ne peuvent pas voir les stands s'installer. Il faut rendre les marches du palais à la population, penser aussi lieux d'aisances, et enfin, au logement: nous avons interpellé la municipalité sur le danger d'une multiplication des R & B, elle nous a assuré qu'elle lance une politique d'achat d'immeubles pour les destiner à des habitants aux revenus plus modestes. Il faut que les jeunes couples avec enfants intègrent le quartier sinon, il deviendra un lieu de rencontre où les vieillards jouent à la belote!" C.B.